RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

COMPTABILITE – MODULE PAYE : GÉRER LES ABSENCES MALADIES ET COMPRENDRE LES INDEMNISATIONS

1 / 2

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

Gérer les absences Maladies sur les bulletins de salaire.

Comprendre les calculs des indemnisations.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de l'échange avec alternance d'apports théoriques et de pratique. Des exercices, mises en situation, accompagnent les apports théoriques et permettent un entraînement concret.

Possibilité de travailler à partir de vos documents pour rendre la formation plus opérationnelle.

Programme

1- COMMENT DEDUIRE UNE ABSENCE

2- L'INDEMNISATION PAR LA SECURITE SOCIALE

3- L'INDEMNISATION PAR L'EMPLOYEUR :

Durée de formation
1 jour soit 7 heures

Public
Toute personne chargée des paies et charges sociales.

Prérequis
Connaître l'environnement de travail

Niveau / Certification Obtenue
Attestation de formation.

Type de formation / stage
Présentiel, À distance

Intra/Inter/Accompagnement individuel

COMPTABILITE – MODULE PAYE : GÉRER LES ABSENCES MALADIES ET COMPRENDRE LES INDEMNISATIONS

- Niveau de rémunération à maintenir
- Comparatif entre l'indemnisation légale et l'indemnisation conventionnelle
- Calcul du maintien du salaire brut
- Calcul du maintien du salaire net
- Traitement en paie
- Calcul et traitement de l'indemnisation partielle (passage de 100% de maintien à 75%)

4- L'INCIDENCE DU REGIME DE PREVOYANCE SUBROGE

- Régime financé par l'employeur
- Régime co-financé par l'employeur et le salarié
- Traitement en paie de la prévoyance :
    - Cas 1 : maintien partiel de la rémunération
    - Cas 2 : rémunération non maintenue

5- INCIDENCE DE LA MALADIE SUR LES CONGES PAYES ET LES JRTT